



Mairie de Bouquet

Le Puech et Serre de Vignes, 30580 Bouquet, Tel : 04 66 72 94 86

E-mail : mairie.bouquet@wanadoo.fr

Site internet : www.mairiedebouquet.com

Septembre 2016

Quoi de neuf cet automne à Bouquet



Le changement de territoire communautaire de la Commune de Bouquet ... reporté sine die !

La mairie de Bouquet a reçu le 10 juin dernier un courrier du Préfet du Gard, l'informant

qu'au final la commune de Bouquet ne pourra pas sortir rapidement de l'Agglo d'Alès au vu de la loi NOTRe.

Pourtant, dès avant les projets de modification du Schéma Directeur de Coopération Intercommunale, l'équipe municipale de Bouquet à l'unanimité et la population consultée à une très large majorité, avaient demandé à sortir de l'Agglo d'Alès pour intégrer la Communauté de Communes d'Uzès : ce rattachement ferait sens en effet pour des raisons géographiques (appartenance aux garrigues de Lussan), économiques, et du fait du profil de commune rurale semblable aux villages voisins. ->

Malgré l'adhésion et le soutien :

- des deux présidents de ces communautés,
- des 3 sénateurs du Gard,
- de notre député,
- du président et des conseillers départementaux (toutes couleurs politiques confondues),
- de l'AMF,
- de l'AMRF,

nous sommes manifestement dans une impasse législative qui empêche cette commune de sortir. Les services de l'Agglo et de la Préfecture ont cherché avec ténacité une solution, mais n'en ont pas trouvée. Pourtant, notre commune de Bouquet compte 180 habitants et l'incidence financière de ce changement est franchement à la marge !

Une seule perspective : attendre que le lissage des taux soit accompli, ce qui peut durer ... des années (au moins quatre ans, dans le scénario le plus optimiste) ! En conclusion, Bouquet sera la seule commune du département du Gard qui ne pourra pas sortir pour intégrer son territoire historique ! Consternant.

Assainissement collectif sur Bouquet : pas pour demain

En restant dans l'Agglo d'Alès, et comme depuis que nous y sommes nous avons perdu le statut de commune rurale, cela nous aliène une bonne part des subventions que nous espérions pour ce projet.

Après une dernière étude avec le trésorier, nous n'avons donc pas la capacité financière suffisante pour l'entreprendre. Toute la commune de Bouquet restera donc en assainissement autonome et non-collectif. A chacun donc de prendre en charge sa mise en conformité...

Espérons que quand l'Agglo d'Alès reprendra la compétence des investissements liés à l'assainissement, elle réexaminera notre demande ... Côté municipalité, ce ne sera pas faute d'avoir essayé de pousser ce dossier ...

Changement des noms des rues et routes de Bouquet

Ce projet avance bien. Ce mois-ci les nouveaux noms ont été communiqués au cadastre, qui les intégrera à sa prochaine mise à jour annuelle, c'est-à-dire en avril 2017.



Nous sommes en train également de faire réaliser les panneaux de rues et de routes, ainsi que ceux des numéros.

En attendant, pour vous remémorer votre prochaine adresse, vous pouvez trouver ces noms par hameau sur le site de la mairie, à l'onglet « urbanisme ». Nous continuerons à vous tenir informés.

Taxe foncière : tous surtaxés par l'intercommunalité !



En 2015, les parts respectives sur la taxe foncière sur le bâti étaient respectivement :

- de 13,43 % pour la municipalité (taux que nous avons maintenu inchangé depuis 2011)
- de 1,6 % pour l'intercommunalité (Agglo d'Alès)

En 2016, l'Agglo d'Alès a décidé d'augmenter sa part de 1,6 % à 7,43 %, soit une hausse de **464 %** ! Vous l'avez sans doute constaté sur votre relevé de taxe foncière de cette année... Certes la commune de Bouquet aura une compensation de l'agglo en 2016, mais cette compensation sera-t-elle

reconduite les années prochaines ? Nous pouvons en douter.

Cela revient en fait à une augmentation pure et simple de nos impôts locaux, et qui n'est pas de notre fait. Nous n'aurons sans doute pas d'autre alternative, en tant que municipalité, que de réétudier notre propre taux à la baisse l'année prochaine (- ce qui générera une baisse des rares revenus de la commune), ... et d'entraîner de ce fait une nouvelle diminution des dotations de l'Etat qui nous sont allouées (- ce qui grèvera encore un peu plus le budget municipal). N'est-ce pas là un effet de la prise en tenaille mortelle dans laquelle se débattent les communes aujourd'hui ? On peut penser que cela préfigure la disparition à terme des communes ...

En résumé, le gouvernement a fait le geste électoral de baisser d'une main les impôts sur le revenu, ... pendant que de l'autre main les intercommunalités font flamber les impôts locaux. Chaque fois elles justifient ce matraquage fiscal par la baisse des versements de l'Etat. Comment expliquer alors que certaines communes maintiennent ou contiennent leur taux d'année en année (Bouquet par ex.), et même certaines intercommunalités (Pays d'Uzès, par ex. : 3,02 %) ? Une bonne gestion est-elle si impossible que ça ? La moyenne nationale est une augmentation de 5,2% : l'Agglo d'Alès en est très loin avec ses 464 % ... Qui a dit que faire partie de l'Agglo d'Alès était mieux pour notre portefeuille ?

La rentrée démarre donc très fort pour nous, et pas dans le bon sens ! Espérons que le département n'aura pas la même idée que l'intercommunalité dans les prochaines années, lui qui a déjà aussi augmenté son taux cette année de 2,24 % ...



Cependant, il fait bon vivre à Bouquet au sein des garrigues, même si l'écume des vagues nationales, départementales et intercommunales nous atteint certains jours !